



Émilie CHALAS
Députée de l'Isère
Conseillère Métropolitaine
Conseillère Municipale de la Ville de Grenoble

Communiqué de presse

Faire face, ensemble, à la seconde vague

Depuis désormais une semaine, face à une accélération accrue de l'épidémie de COVID19, nous vivons une nouvelle période difficile de confinement.

En France comme en Europe, la situation sanitaire ne cesse de se dégrader.

En Isère, le pic de la seconde vague est attendu dans les prochains jours, autour du 15 novembre. Le nombre de personnes hospitalisées à cause du Covid-19 augmente (on dénombre dans le département 816 hospitalisations et 109 personnes en réanimation). En milieu hospitalier, la hausse des décès dus au virus est, chaque jour, toujours plus préoccupante (337 personnes sont décédées du Covid-19 depuis mars dernier). Enfin, près de 11 000 cas positifs ont été recensés la semaine dernière (un chiffre qui a doublé comparativement à la semaine précédente).

Nous vivons et devons faire face à une situation particulièrement grave. Les signes de tensions sont là. Comme l'a récemment indiqué le Ministre des Solidarités et de la Santé, M. Olivier VERAN, rappelons que « *le COVID19, c'est 1 malade toutes les 2 secondes, 1 hospitalisation toutes les 30 secondes et 1 mort toutes les 4 minutes.* ». Auditionné à l'Assemblée nationale, Jérôme SALOMON, Directeur général de la Santé, alerte les députés sur le fait que « *la courbe va augmenter mathématiquement, mécaniquement, quoiqu'on fasse* ».

Regardons la réalité en face : les jours à venir vont être durs. Le confinement est une épreuve difficile pour nous toutes et tous. Cette période troublée nous pèse, nous angoisse parfois, car elle bouleverse notre quotidien, notre vie professionnelle, notre vie familiale et sociale. Mais chaque jour, le virus fragilise, le virus tue, et le virus s'accélère.

Pour nos soignants, fortement mobilisés mais aussi fatigués, pour nous protéger et protéger les autres, soyons clairs : nous allons très certainement devoir vivre confinés pendant encore plusieurs semaines. Et je crains, compte tenu des chiffres et des enjeux évoqués chaque jour en lien direct avec les membres du Gouvernement, que le confinement doive être renforcé. Nous sommes encore loin d'un projet de déconfinement ou d'un assouplissement des mesures. Chacun d'entre nous doit entendre et comprendre la situation dans laquelle nous nous trouvons collectivement.

Bien sûr, je mesure les nombreux impacts d'une telle décision, et je comprends le désarroi de nos commerçants, « forces vives » de l'attractivité et de la vitalité de notre département, contraints de cesser leur activité pour une période indéterminée.

Cependant, la question du maintien de l'ouverture des commerces qui vendent des produits de « première nécessité » face à la fermeture des autres commerces, est, dans ce contexte préoccupant, un débat mal posé.

Acteurs de la vitalité de Grenoble et plus largement du Département de l'Isère, je m'adresse à vous et à l'ensemble de nos concitoyens : il vaut mieux vivre sous perfusion financière de l'Etat, avec des difficultés, mais avec l'espoir que demain redevienne une journée comme une autre, plutôt que de vivre perfusé, en réanimation, et avec des perspectives d'avenir bien sombres sur notre capacité à vivre, tout simplement.

Nous le savons : la réponse passera à moyen terme par un vaccin, et à court terme, par un confinement qui ne sera réussi que grâce à la responsabilité de chacun, dans un esprit collectif de solidarité.

L'enjeu pour nos commerçants est de « tenir bon » en étant accompagnés et soutenus.

Maintien de l'emploi par le dispositif d'activité partielle, délai de paiement des échéances fiscales et sociales, aménagement du versement des loyers, fonds de solidarité, prêt garanti par l'Etat... les mesures d'accompagnement des entreprises annoncées et mises en œuvre par le Gouvernement sont d'une ampleur inédite. Elles sont, par ailleurs, adaptées et renforcées. Les aides du fonds de solidarité peuvent s'élever jusqu'à 10 000 euros ; les entreprises peuvent recourir au « click and collect » sans que leur chiffre d'affaires généré par ce mode de vente ne soit déduit du fonds de solidarité. Les commerces fermés n'auront pas à payer de charges sociales et leurs loyers pourront être pris en charge, grâce aux crédits d'impôt que nous avons récemment voté.

Tous les acteurs du territoire doivent pouvoir se saisir de ces mesures de soutien.

Je reste, avec mon équipe, au service de nos concitoyens de la troisième circonscription de l'Isère et de Grenoble, pour écouter, échanger, expliquer.

Pour garder espoir et accompagner toutes celles et ceux qui en ont besoin vers les dispositifs de soutien dont ils peuvent bénéficier.

Dans cette perspective, j'inviterai très prochainement par visioconférence l'ensemble des représentants des acteurs économiques de notre département.

Enfin, la crise sanitaire a aussi de fortes conséquences sociales. C'est pourquoi j'inviterai également sous le même format les acteurs associatifs Grenoblois, afin de les accompagner et de les soutenir dans cette étape difficile de notre Histoire, et qui démontre ô combien leur rôle, leurs missions et leurs actions sont indispensables pour venir en aide aux publics les plus précaires davantage touchés et fragilisés par la crise.

Contact Presse :

Fanny MICHAUD

Collaboratrice parlementaire auprès d'Emilie CHALAS, Députée de l'Isère

Membre de la Commission des Lois

2, rue de Belgrade - 38000 Grenoble

fanny.michaud.ec@clb-an.fr / 07 86 44 39 96 - 04 76 88 88 35

emilie.chalas@assemblee-nationale.fr - <http://emiliechallas.fr/>